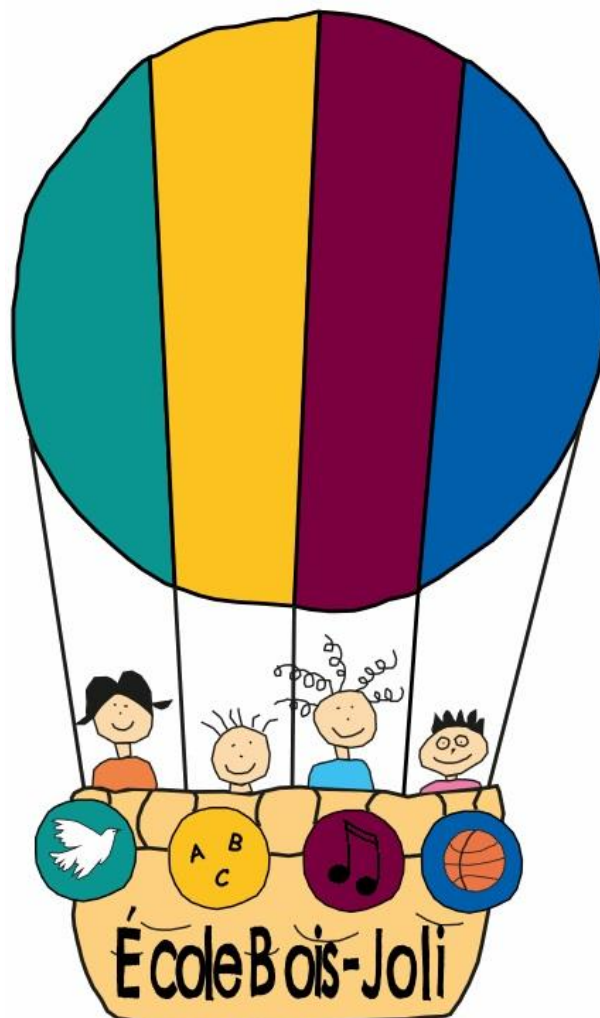


Projet éducatif

École Bois-Joli

2023-2027



Notre mission: S'unir pour amener chacun à la réussite et au bien-être.

Notre vision: Une école stimulante, innovante et inclusive qui développe la curiosité et le sens critique de chaque élève.

Nos valeurs:

Entraide

Bienveillance

Plaisir

Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
8. **Transmission et diffusion du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37) :
 - le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite éducative;
 - les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37.1 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, article 37).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les travaux d'élaboration du projet éducatif de l'école Bois-Joli ont été chapeautés par l'équipe leadership, qui est responsable de l'implantation de la démarche collaborative dans l'établissement. Cette équipe est composée de 2 enseignantes, de la direction et d'une conseillère pédagogique du centre de services scolaire.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les travaux ayant mené à l'élaboration de ce projet éducatif ont été planifiés par les membres de l'équipe leadership, qui avaient le souci de développer la culture collaborative dans leur milieu. De ce fait, l'ensemble des membres de l'équipe-école a participé au choix de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Par la suite, cinq ateliers ont été réalisés avec l'ensemble des membres de l'équipe-école. Différents thèmes ont ainsi été abordés : les croyances et les préjugés, les attentes élevées, la conception de l'intelligence, la relation adulte-élève et la distinction entre la collaboration et la coopération.

Les élèves de 3^e à 6^e année ont également été consultés lors des démarches d'élaboration du projet éducatif puisqu'ils ont complété un questionnaire portant sur leur bien-être à l'école. C'est ensuite en se basant sur les résultats obtenus par l'entremise de ce questionnaire que tous les membres de l'équipe-école ont ciblé les deux priorités bien-être sur lesquelles ils souhaitent concentrer leur énergie pour les prochaines années. Ils ont également retenu une priorité académique en se basant sur l'analyse des résultats des élèves aux épreuves ministérielles de 4^e et 6^e année.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la direction a fait un suivi auprès des membres du conseil d'établissement de l'école afin de les informer de l'état des travaux et d'entendre leurs préoccupations à ce sujet. L'équipe-école sera également consultée avant la présentation du projet éducatif au CÉ pour adoption.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'environnement externe

L'école Bois-Joli est située dans un secteur périphérique de la ville de Sept-Îles et dessert la clientèle vivant à l'ouest de la ville (Place Ferland, canton Arnaud et Clarke City). Cette population ne dispose pas d'un service de transport en commun. L'indice de milieu socioéconomique de l'école Bois-Joli a connu une modification importante en 2017-2018 : alors que l'école avait un rang de 6, elle est maintenant une école de rang 9. Ce changement a une incidence sur les mesures budgétaires allouées à l'école et a pour effet de diminuer le ratio d'élèves par classe. Notre équipe-école constate qu'une proportion importante de nos élèves débutent l'école avec un faible niveau de littératie. Ceci influence les décisions de l'équipe-école et de nos partenaires dans notre projet éducatif.

La clientèle de l'école Bois-Joli

L'école Bois-Joli accueille des classes du préscolaire 4 ans à la 6^e année. Il y a généralement une ou deux classes par niveau, compte tenu du petit nombre d'élèves dans l'école. Il nous arrive aussi d'ouvrir des classes multiniveaux. La clientèle de l'école est plutôt stable au cours des dernières années.

Clientèle de l'école Bois-Joli au 30 septembre de 2019 à 2023

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
168	177	177	181	173

*Source : Tableau Clientèle scolaire, préscolaire-primaire, Services éducatifs

En 2023-2024, 140 élèves fréquentent le service de garde de l'école soit, 80% de notre clientèle : 77 en tant que réguliers et 35 de façon sporadique. Il y a également 28_ diners. Le fait que l'école est située dans un secteur en périphérie de la ville et qu'elle accueille des élèves de secteurs plus éloignés peut expliquer le nombre élevé de fréquentations au service de garde pour les diners.

La réussite des élèves

L'analyse des statistiques portant sur la réussite des élèves de l'école Bois-Joli doit se faire en considérant le nombre d'élèves dans l'école, car le fait qu'ils soient peu nombreux a une incidence sur la variation possible des chiffres d'une année à l'autre.

Au cours des dernières années, lorsque nous tenons compte des résultats des élèves aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e années, nous pouvons constater qu'une proportion importante des élèves est considérée à risque (c'est-à-dire que les jeunes obtiennent des résultats entre 60% et 69% aux épreuves) ou en échec.

Taux de réussite (60%et plus) en lecture, écriture, résoudre et raisonner aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	94,3%	80%	80%	76,5%	75%
Écriture	88,6%	80%	72%	82,4%	79,2%
Résoudre	74,3%	76%	88%	93,7%	92%
Raisonner	71,4%	64%	52%	75%	92%
4^e année					
Lecture	84%	79,2%	76,9%	93,3%	75%
Écriture	88%	75%	80,8%	60%	87,5%

*Source : tableaux Mozaïk, dVision

Pourcentage d'élèves ayant un résultat final entre 70% et 100% aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	86%	68%	72%	76%	75%
Écriture	46%	44%	52%	53%	45,8%
Résoudre	60%	64%	65%	81%	80%
Raisonner	46%	56%	36%	69%	88%
4^e année					
Lecture	72%	50%	58%	67%	37,5%
Écriture	32%	58%	46%	30%	68,8%

*Source : tableaux Mozaïk, dVision

Des services d'aide à l'apprentissage sont offerts aux élèves de l'école par les enseignantes en orthopédagogie sous forme de coenseignement, d'intensification en sous-groupe ou en rééducation. Cette façon de faire permet également de décroïsonner les classes pour mieux répondre aux besoins des élèves. En 2023-2024, nous avons

stabilisé notre service en orthopédagogie par l'ouverture d'un 2e poste. L'ajout d'une 3e ressource axée davantage sur le développement des mathématiques sera expérimenté.

L'équipe de l'école Bois-Joli

L'équipe-école est composée d'une direction, d'une secrétaire, de 13 titulaires du préscolaire à la 6^e année, de 3 spécialistes avec des pourcentages de tâche variés, de 2 enseignantes en orthopédagogie temps plein et d'une 3e à 90%, de 3 techniciennes en éducation spécialisée avec des pourcentages de tâches variés, d'une préposée, de 2 techniciennes en documentation (qui relèvent des services éducatifs de la CS) et de 6 éducatrices au service de garde, dont 1 technicienne. Notre service de conciergerie est assuré par un sous-contractant. Il y a eu beaucoup de changement de personnel en 2023-2024 avec pas moins d'une dizaine de nouvelles intervenantes qui ont intégré l'équipe au cours des deux dernières années, et ce, tous postes confondus.

Les membres du personnel peuvent compter sur du soutien-conseil de la part des services complémentaires offerts par les ressources de la commission scolaire, que ce soit en ce qui concerne l'orthophonie, la psychoéducation, l'ergothérapie ou la psychologie. Les enseignants peuvent également obtenir du soutien de la part de conseillers pédagogiques.

La vie dans l'école

Le climat relationnel à l'intérieur de l'école est positif. Les relations entre l'école et les familles sont également positives. Plusieurs enseignantes utilisent la technologie pour partager le quotidien et les réussites des élèves en plus de communiquer diverses informations. Une page Facebook de l'école a aussi été créée. Depuis le début de l'année scolaire 2023-2024, l'offre d'activités parascolaires est considérablement bonifiée. En effet, l'ensemble du personnel s'est mobilisé pour offrir des activités telles : chorale, spikeball, bricolage, crochet, cuisine, basketball, hockey cossom, course, volleyball, etc. Ceci est l'un de nos moyens privilégiés en réponse au résultat du sondage bien-être des élèves en 2022-2023.

L'environnement physique de l'école

À l'école Bois-Joli, chaque spécialiste a sa classe. On y retrouve également 1 bibliothèque, 1 local d'informatique et 1 local pour le service de gardes. Ce dernier occupe 3 autres locaux le midi et après l'école en colocation avec la ville. Deux autres locaux sont utilisés par le Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli. Par ailleurs, notons l'excellent partenariat avec le personnel du jardin qui nous soutient dans l'amélioration de la cour d'école.

Concernant le volet technologique, l'école a développé un excellent service d'aide à l'utilisation de l'outil technologique (portable) pour les enfants qui doivent en bénéficier.

En ce qui concerne l'état du bâtiment, malgré un investissement majeur en rénovation au cours des dernières années (électricité, blocs sanitaires), la finition intérieure gagnerait à être améliorée (peinture, casier, tuiles de plafonds) tout comme l'entretien du système de ventilation et le système de chauffage.

Les partenariats

L'école a établi différents partenariats avec la communauté. L'infirmière du CISSS anime des ateliers en classe et procède à la vaccination des élèves (4^e année). L'hygiéniste dentaire du CISSS pose des scellants dentaires auprès d'élèves ciblés. L'école peut aussi compter sur les services d'une éducatrice en promotion de la santé et prévention pour venir animer des ateliers variés en classe. L'école entretient aussi un partenariat avec les policiers et les pompiers qui font de la prévention auprès des élèves.

La Ville de Sept-Îles est un autre partenaire de l'école sur plusieurs plans : location de locaux, activités offertes aux jeunes le soir et les fins de semaine, Café jeunesse pour les adolescents. Le Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli fait des animations et collabore à l'aménagement extérieur. Plusieurs organismes font des offres

d'ateliers couvrant différents sujets (environnement, faune, etc.). Enfin, nous pouvons compter sur d'autres partenaires dans la réalisation de certains projets : Location tempête pour l'amélioration de la cour d'école, le Végétarien et le Marché 7 jours pour la tenue d'activités.

Les forces de l'école

- Partenaires importants : la ville de Sept-Îles avec le partage des espaces, ainsi que le Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli;
- Présence de parascolaire sportif et culturel;
- Divers projets de lecture sont mis en place dans les classes et entre les classes;
- Plusieurs stratégies de lecture sont enseignées aux élèves (ADEL);
- Conscience phonologique au préscolaire pour dépister des troubles du langage ou autres;
- Utilisation d'un code commun de correction en écriture uniforme;
- Des référentiels en écriture sont accessibles pour les élèves dans les classes (coffres à outils pour les élèves);
- Du matériel de manipulation est utilisé pour les mathématiques;
- L'équipe-école accorde une grande importance à l'établissement d'un climat de confiance;
- Planification d'activités interclasses pour favoriser l'établissement d'un bon climat relationnel
- Activités organisées avec les parents afin de tisser des liens positifs avec ces derniers;
- Le personnel a de l'ouverture à se remettre en question et à revoir ses pratiques;
- Le climat au sein de l'équipe est très positif;
- Des activités rassembleuses école sont organisées (épluchette de blé d'Inde, Noël, kermesse, château de neige, etc.);
- Les enseignants utilisent des pratiques reconnues efficaces (modelage, pratique guidée, enseignement réciproque, travail coopératif, rétroaction...);
- Les enseignants recherchent le développement du plein potentiel de chaque élève : ils ont des attentes élevées envers chacun d'eux;
- Les enseignants collaborent pour favoriser le développement des compétences et des connaissances en écriture des élèves par le biais d'équipes collaboratives;
- Les enseignants utilisent différentes méthodes d'évaluation en fonction des intentions retenues;
-
-

Les enjeux prioritaires de l'école

- L'écriture
- Les relations interpersonnelles : élève-élève et élève-adulte
- La sécurité physique et émotionnelle

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À l'intérieur de son plan d'engagement vers la réussite, le centre de services scolaire du Fer a déterminé trois grandes orientations. Les enjeux prioritaires retenus par l'équipe de l'école Bois-Joli sont liés aux objectifs inclus dans les orientations 2 et 3 du PEVR puisqu'ils visent l'amélioration des compétences des élèves en littératie (écriture) ainsi que la création d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle
<p>APPRENTISSAGE</p> <p>La compétence des élèves en écriture</p>	<p>Objectif 2.1 : Augmenter le pourcentage d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% aux épreuves ministérielles obligatoires de français.</p> <p>Objectif 2.2 : Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70% et 100% en lecture et en écriture pour les élèves du 1^{er} cycle du primaire.</p>	Développer la compétence des élèves en écriture	Augmenter la proportion d'élèves ayant un résultat de compétence supérieur à 70% en écriture.	Proportion d'élèves qui obtiennent un résultat final de compétence à 70% et + à chaque niveau scolaire.	85% des élèves de l'école obtiendront un résultat de compétence d'au moins 70% en écriture	<p>81,4% des élèves de l'école ont obtenu un résultat de 70% ou plus dans la compétence écriture en juin 2023.</p> <p>Juin 2022 : 75%</p> <p>Juin 2021 : 77%</p> <p>Juin 2020 : 81%</p> <p>Juin 2019 : 72%</p> <p>2^e étape 23-24 : 77%</p>
<p>BIEN-ÊTRE</p> <p>Le sentiment de sécurité physique et émotionnelle des élèves.</p>	Objectif 3.2 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves.	Développer et assurer un milieu sécuritaire et bienveillant	Augmenter le sentiment de sécurité physique et émotionnelle des élèves	Les réponses des élèves aux questions du sondage bien-être en lien avec le sentiment de sécurité des élèves	Nos élèves se sentiront moins fréquemment anxieux à l'école et aucun geste de violence ne sera toléré ou ignoré.	<p>Nos élèves se sentent fréquemment anxieux et peu en sécurité dans différents contextes moins surveillés.</p> <p>Notons que 43% des enfants ont déjà vu un adulte ignorer une situation de violence, ce qui peut diminuer le réflexe de dénonciation.</p>

La perception des relations interpersonnelles des élèves.			Augmenter le taux d'élèves qui ont une perception positive des relations entre élèves-élèves ainsi qu'entre élèves-adultes	Les réponses des élèves aux questions du sondage bien-être en lien avec les relations interpersonnelles	Aucun élève de violence à l'école.	55% des élèves de l'école vivent de la violence, mais peu reconnaissent ou admettent en faire.
---	--	--	--	---	---	---

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et à observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Après l'adoption du projet éducatif par le Conseil d'établissement, le document sera transmis par courriel aux parents via Mozaïk. Aussi, il pourra être déposé sur le site Internet du centre de services scolaire.